### Garantie

### DECLARATION DE CONDITIONS DE GARANTIE POUR LES APPAREILS SMEG INSTALLES EN FRANCE

Votre appareil vous est livré avec une garantie de 2 ans les conditions de garantie sont précisées ci-dessous.

Pour vous faire bénéficier d'un meilleur service dans le cadre de cette garantie, la Carte d'Enregistrement ci-jointe doit être retournée au service Garantie SMEG France. SMEG / 83 rue Marcel Mérieux 1944 69960 CORBAS.

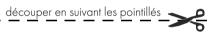
### DOMMAGES GARANTIS:

Sont couverts par la garantie ( sous les réserves formulées ci-après ), les frais ( pièces, main d'oeuvre et déplacement ) ayant pour origine un phénomène électrique, électronique, électromécanique ou mécanique interne à l'appareil.

La garantie ne joue pas pour les vices apparents : obligation est faite au client d'inspecter la marchandise à la livraison. A défaut, celle-ci est réputée exempte de vice.

### SONT EXCLUS DE LA GARANTIE

- les appareils utilisés à des fins professionnelles, commerciales ou non domestiques.
- les dommages dus à une mauvaise utilisation ou à une erreur de manipulation (exemple: four ne marchant pas car il a été programmé pour se mettre en marche en automatique à une heure prédéterminée), au manque d'entretien.
- les frais de déplacement et main d'œuvre relatifs à des nettoyages, réglages, vérifications ou panne non constatée.



suivre au verso





83, rue Marcel Mérieux 69960 CORBAS (Lyon)

Tel: 04.72.21.51.61 Fax: 04.72.50.00.14 email: sav@smeg.fr

l'étiquette Apposez ici "produit" adhésive, reçue, dans le cas où elle est présente au dos de ce coupon, sinon, remplir les espaces ci-dessous en faisant référence à la plaque caractéristique du produit.

MOD:				

S/N:

# ATTENTION!

COUPER ET RENVOYER EN ENVELOPPE CACHETEE Á L'ADRESSE INDIQUEE CI-DESSUS.

# Garantie

- les échanges d'injecteurs de gaz, le calage des appareils, les défauts liés à une mauvaise installation (exemple: réfrigérateur insuffisamment aéré ou avec un habillage bois empêchant la fermeture parfaite de la porte), au mauvais branchement ou alimentation.
- la corrosion lorsqu'elle est provoquée par un environnement ou contact non approprié (exemples: eau de mer, javel...).
- les pannes afférentes aux accessoires tels que tuyaux de vidange, câble d'alimentation ou incidents rencontrés sur appareils non débridés (lave-linge).
- les dommages résultant du fait du réparateur ou de pièces détachées non fournies par le constructeur, de la modification de la construction et des caractéristiques d'origine de l'appareil.
- les frais liés aux modifications de décor (ou environnement) entreprises à l'occasion d'une réparation.

En tout état de cause, la garantie est limitée au prix du produit.

DATE

En cas de défaillance de votre appareil garanti, contactez impérativement le service aprèsvente du constructeur au 04.72.21.51.61

Lors de l'intervention du réparateur, présentez-lui votre facture d'achat.



découper en suivant les pointillés

**SIGNATURE** 

M./Mme		NOM																			
		PRE	NOI	М																	
				П	Т									Г							Γ
RUE																					
VILLE																					
CODE POSTAL																					
DATE D'ACHAT (JOUR - MO	IS - ANNÉI	≣)		1	MON	ET	AD	RES	SE	DU	RE۱	/EN	DEL	JR							
																					۳